

Politique culturelle de la municipalité de Saint-Armand



La municipalité de Saint-Armand souhaite remercier :

Collaborateurs et réviseurs : Robert Trempe, Richard Tremblay,
François Marcotte, Ginette Lamoureux Messier, Marielle Cartier, Denise Benoit

Participants : Tous les citoyens, citoyennes et à notre communauté artiste
de Saint-Armand

Les membres du Carrefour Culturel : Robert Trempe, Richard Tremblay,
François Marcotte, Ginette Lamoureux Messier, Marielle Cartier,
Denise Benoit, Richard Désourdy, Maire Réal Pelletier

Rédacteur : Guy Paquin

Photographies : Pierre Bouchard, Marcel Cloutier (page couverture),
Robert Galbraith, Ginette Lamoureux Messier, Johanne Ratté, Jean-Trudeau

Conception graphique : Johanne Ratté, lesjoanneries@gmail.com

Impression : Imprimerie Sur-Del, Sabrevois, 2016

En collaboration avec : CLD Brome-Missisquoi



Politique culturelle de la municipalité de Saint-Armand

Un mot de M. Réal Pelletier, maire de Saint-Armand

C'est avec énormément de fierté et d'enthousiasme que j'accueille aujourd'hui l'adoption par le Conseil municipal de la présente politique culturelle.

J'en suis fier parce que, suite aux consultations publiques qui ont mené à ce texte, il reflète pleinement les aspirations des gens d'ici en matière de culture. Cette politique sera ainsi un outil pour consolider nos acquis et ouvrir, entre autres, de nouvelles voies, suggérées par les citoyens et citoyennes, en matière de patrimoine et d'histoire.

Je suis enthousiaste parce que nous avons maintenant en main un véritable plan d'action en matière de culture. Il comporte plusieurs projets mobilisateurs qui ne pourront prendre vie qu'avec l'implication de nos citoyens et citoyennes. Je connais la vigueur de notre collectivité et son dévouement envers les initiatives culturelles. Je crois donc qu'elle y répondra très favorablement et y participera avec le même enthousiasme.

Je tiens à remercier personnellement le Conseil municipal pour avoir non seulement approuvé, mais aussi activement appuyé cette politique et favorisé son éclosion. Je remercie le Carrefour culturel de Saint-Armand, initiateur de ce projet, ainsi que monsieur Guy Paquin, citoyen de Saint-Armand, qui a été mandaté par le Conseil pour réaliser ce projet.

Je veux aussi exprimer ma gratitude, ainsi celle du Conseil et des citoyens de Saint-Armand à la MRC Brome-Missisquoi qui a accordé un soutien financier substantiel à la réalisation de ce projet de politique culturelle municipale.

Réal Pelletier, maire
Saint-Armand

Table des matières

Politique culturelle de la municipalité de Saint-Armand	1
Mot de la conseillère municipale	3
Introduction	4
Ce qu'est Saint-Armand	5
Un fort potentiel artistique et touristique	6
Une municipalité impliquée	7
Ce qu'est une politique culturelle	7
Les cinq principes à la base de la Politique culturelle de Saint-Armand	9
La Politique culturelle exprime les choix du public	10
Répondre aux besoins de nos artistes et artisans	11
Pour des événements populaires	13
Nouvelles avenues à explorer	15
Pour des activités communautaires	17
Un projet de développement sociodémographique	19
Pour assurer l'application concrète de cette Politique culturelle	20
Aux gens de Saint-Armand	21

Un mot de M^{me} Ginette Lamoureux-Messier, conseillère municipale et présidente du Carrefour culturel de Saint-Armand

Il y a maintenant plus d'un an, le Carrefour culturel de Saint-Armand adoptait le projet de soutenir la Municipalité dans son effort de se doter d'une politique culturelle. Aujourd'hui nous sommes arrivés à bon port et disposons d'un instrument de développement culturel pour l'avenir. Je me réjouis donc du succès de cette expérience.

Il revenait naturellement au Carrefour culturel d'être au cœur de ce projet. Depuis 2007 le Carrefour, regroupement de promoteurs d'événements culturels et d'artistes d'ici, appuyés par des membres du Conseil municipal, alimente le foyer artistique et culturel armandois. Le Carrefour demeure un comité du Conseil municipal de Saint-Armand et ses membres sont nommés par le Conseil.

Il est responsable des concerts donnés dans notre église avec l'appui de la Fabrique Notre-Dame-de-Lourdes. Il soutient l'organisation des Festifolies en Armandie, grand festival culturel populaire annuel. Il organise le Salon des métiers d'art où des artistes d'ici et d'ailleurs exposent leurs œuvres. Il a soutenu plusieurs initiatives dans les domaines de l'histoire et du patrimoine, dont la Tournée des Églises Frontalières en collaboration avec la Société d'Histoire et de Patrimoine de Frelighsburg.

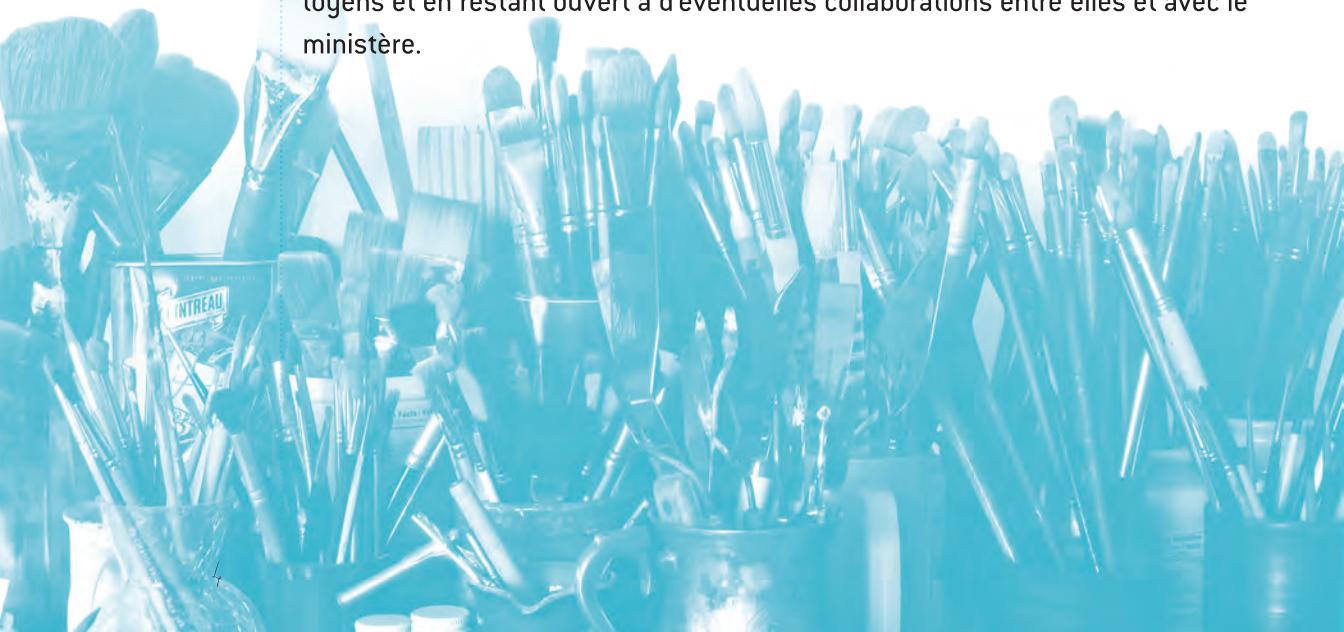
Le Carrefour culturel de Saint-Armand s'engage à transformer en activités concrètes les projets énoncés dans la Politique culturelle et adoptés par la Municipalité. Il accepte ce défi et ensemble nous profiterons d'une vie culturelle encore plus stimulante.

Introduction

En 1992, le ministère de la Culture et des Communications du Québec adoptait une nouvelle version de sa politique culturelle. Elle faisait une large place à la décentralisation et aux partenariats avec les autres paliers de gouvernement. Aujourd’hui le ministère a huit directions régionales distribuées à travers les 17 régions administratives du Québec. La présence du ministère en régions est garante de sa collaboration avec les autorités locales et régionales.

C’est dans ce contexte où le ministère réitère sa volonté de travailler de concert avec les villes, municipalités et Municipalités régionales de comté (MRC), que plusieurs d’entre elles ont adopté leur politique culturelle municipale. Il y a à présent 179 MRC, villes, municipalités et communautés autochtones qui ont adopté une politique culturelle au Québec.

Le 18 septembre 2012, la MRC de Brome-Missisquoi adoptait la sienne. Et, au sein de cette MRC, Cowansville et Bromont ont déjà fait de même. Comme Saint-Armand maintenant, ces municipalités et villes ont voulu se donner le moyen d’énoncer clairement leurs objectifs de développement culturel et les moyens d’atteindre ces objectifs. Elles ont voulu le faire en mobilisant leurs citoyens et en restant ouvert à d’éventuelles collaborations entre elles et avec le ministère.



Ce qu'est Saint-Armand

La municipalité de Saint-Armand est issue de la fusion de trois villages, en février 1999 : Philipsburg, au bord de la baie de Missisquoi, Saint-Armand, plus à l'est, et Pigeon Hill, à quelques kilomètres du mont Pinacle, le sommet le plus occidental des Appalaches québécoises.

Au moment de la fusion, la nouvelle municipalité comptait 1 292 personnes. Nous sommes aujourd'hui 1 248 *. La population est relativement plus âgée que dans la MRC, 50 ans contre 46 ans. Cette stabilité ou même ce léger recul de la population constitue un défi pour la communauté. Il faut aussi constater le besoin de renouvellement, de rajeunissement de la population.

Nos initiatives culturelles doivent tenir compte d'une importante statistique : 52 % de nos gens ont le français comme langue maternelle et 35 % l'anglais. Francophones et anglophones se sont montrés également attachés à leur langue comme à leur histoire et à leur patrimoine lors des consultations publiques menant à la présente politique culturelle. Ceci invite à des initiatives culturelles intégrant les deux groupes, à ne laisser personne de côté.

*Selon le recensement de 2011



Un fort potentiel artistique et historique

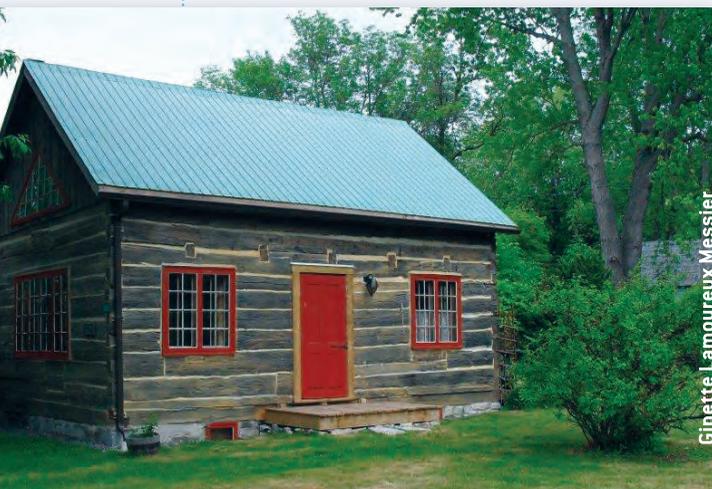
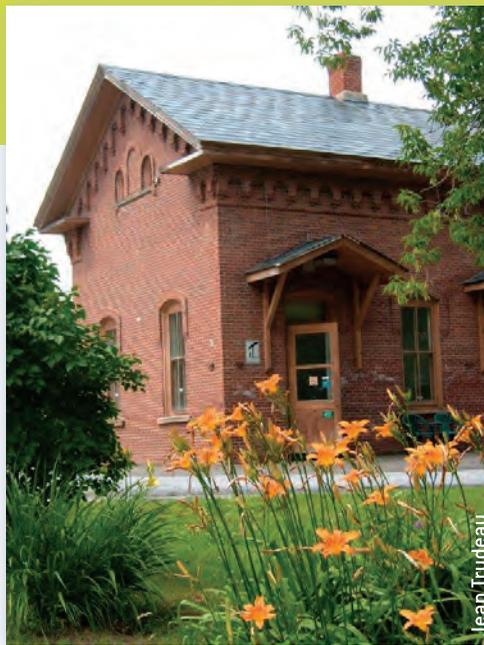
Si elle est fragilisée par une population dépourvue de croissance, un peu plus âgée que la moyenne, par un taux relativement faible de scolarisation et par une école primaire moins fréquentée qu'on le souhaiterait (44 élèves en 2015-2016), la municipalité est paradoxalement palpitante d'activités communautaires.

Beaucoup de ces activités ont justement la culture comme pivot. Concerts, expositions de travaux artistiques et artisanaux, Festifolies en Armandie, Salon des métiers d'art, relai sur la Route des 20, etc. Toutes attirent un public nombreux et fidèle, dont une partie non négligeable provient des visiteurs de d'autres municipalités à l'intérieur et à l'extérieur de la MRC.

De plus, un récent décompte des artistes et artisans montre qu'il y a chez-nous une cinquantaine de personnes s'adonnant soit professionnellement soit de façon régulière à des activités artistiques ou de création.

Nous disposons également d'un patrimoine bâti d'une richesse étonnante. On peut admirer la cabane en pièces sur pièces du pionnier Simon Lyster sur la rue Champlain (1784); sur la rue Montgomery, on note la présence de trois maisons de style Georgien (années

1820 et 1840); la chapelle de l'église Unie (1819); une maison de style typiquement « canadien » à l'entrée du chemin Saint-Armand (1823); l'ancienne gare de Saint-Armand, maintenant son bureau municipal (1865); et à Pigeon Hill, l'église épiscopale St. James the Less (1859). Un circuit du patrimoine bâti, accessible sur le site Internet de la Municipalité, guide les amateurs du patrimoine vers ces sites et quelques autres.



Ginette Lamoureux-Messier

Une Municipalité impliquée

Tout ce potentiel humain et ces richesses collectives ont commencé d'être mis à contribution avec le soutien actif et constant de la Municipalité. En 2005, la Municipalité engageait 4 000 \$ dans le soutien à 5 initiatives en culture et communication. Qu'il suffise de constater que l'exercice budgétaire 2016 prévoit 81 000 \$ pour les arts et la culture pour que l'implication du Conseil municipal devienne évidente. On comprendra que, dans ce contexte, l'encadrement fourni par une politique culturelle devient évidemment nécessaire.

Le Carrefour Culturel de Saint-Armand est au cœur de cette effervescence. Fondé il y a sept ans, le Carrefour regroupait à l'origine des promoteurs d'événements culturels de chez-nous désireux de coordonner leurs activités et de se soutenir les uns les autres. La popularité et la durabilité de ses initiatives s'expliquent par le dynamisme de ses membres, la mobilisation de bénévoles dévoués et le soutien constant et croissant de la Municipalité.

En 2015 le Carrefour est un comité de la Municipalité. Ses membres sont désignés par le Conseil municipal. Trois conseillers municipaux y siègent en permanence en plus du maire, membre d'office de chaque comité municipal. En plus des promoteurs d'événements, il comprend de deux à quatre citoyens et citoyennes afin d'impliquer la population dans l'organisation d'événements culturels qui reflète ses aspirations.

C'est le Carrefour culturel qui aura le mandat de réaliser le plan d'action inclus dans la présente Politique culturelle.

Ce qu'est une politique culturelle

Telle que définie par le ministère **de la Culture et des Communications du Québec**, « la Politique culturelle est un geste politique et public de reconnaissance de l'importance de la culture dans le développement d'une collectivité. » Elle doit par conséquent s'appuyer sur des principes clairs en matière de développement culturel. Elle doit ensuite identifier des axes prioritaires en accord avec les souhaits de la population. Elle doit consolider les acquis, ajuster l'action de la Municipalité en

regard de la demande et définir des partenariats à l'intérieur comme à l'extérieur de Saint-Armand. Elle doit énoncer un plan d'action pour les trois à cinq années à venir. Ce plan doit s'appuyer sur un inventaire des ressources disponibles dans la collectivité et tendre à combler les ressources manquantes.

Le Conseil municipal comme le Carrefour culturel affirment que la vie culturelle d'une collectivité appartient à chaque citoyen, indépendamment de sa provenance, de son appartenance linguistique ou ethnique, de son activité professionnelle ou de ses préférences. En un mot, la culture n'est pas réservée à une élite. Elle est l'expression de l'identité de tous ceux et celles qui composent la collectivité.

À Saint-Armand, le Conseil municipal comptera sur les initiatives des gens de Saint-Armand pour réaliser le plan d'action culturel de la collectivité. Il travaillera dans une optique du « faire faire » plutôt que de réaliser lui-même les projets. Le Conseil veillera à ce que les actions soutenues par lui s'insèrent dans le plan d'action de la Politique culturelle. Il s'assurera que la réalisation de cette Politique s'intègre dans le Plan stratégique plus général qu'il se donne présentement.

L'appui de la MRC

La MRC Brome-Missisquoi a fourni un appui financier à la Municipalité de Saint-Armand pour faciliter le processus de définition de notre Politique culturelle. La MRC l'a faite dans le cadre d'un programme d'appui aux initiatives citoyennes, le Pacte rural Brome-Missisquoi 2015-2016, à distinguer du présent programme « Pacte Brome-Missisquoi ».

Pour évaluer un projet, le Pacte rural 2015-2016 a appliqué les critères suivants : approche communautaire et intersectorielle, mobilisation et participation des citoyens, viabilité du projet et son impact réel ainsi que ses retombées concrètes dans la communauté visée. La présente Politique culturelle affirme que ces critères seront aussi ceux du Carrefour culturel de Saint-Armand dans l'évaluation des projets qui solliciteront l'appui de la Municipalité.

Les cinq principes à la base de la Politique culturelle de Saint-Armand

Les fondements de la Politique culturelle de Saint-Armand représentent les valeurs fondamentales auxquelles elle adhère ainsi que les objectifs généraux qu'elle veut atteindre. Les voici :

- La Municipalité reconnaît que la culture et les activités culturelles ont une valeur intrinsèque, en elles-mêmes, sans égard aux retombées économiques ou autres qu'elles génèrent.
- L'autonomie de la création et la liberté d'expression sont des valeurs fondamentales dans notre société démocratique.
- La Municipalité veut que le public de Saint-Armand ait un maximum d'occasions de participer à des activités culturelles. C'est ce qui se nomme la médiation culturelle, en un mot, la rencontre entre les artistes, les œuvres et le public et ce, dans l'esprit d'une transmission du savoir culturel des artistes au public. La Municipalité agira en collaboration avec les municipalités voisines chaque fois que cela sera pertinent.
- La Municipalité veut que nos producteurs culturels (artistes, artisans et producteurs d'événements) aient suffisamment de moyens d'élargir leur champ de compétence et de connaissance et de toucher un public de plus en plus large.
- La Municipalité entend se servir de nos activités culturelles publiques pour faire connaître les attraits de la communauté aux visiteurs et ainsi attirer de nouveaux arrivants qui s'établiront chez-nous. De cette façon, nous consoliderons nos équipements collectifs (école, bureau de poste, commerces, etc.) et assurerons la pérennité de notre collectivité. C'est ainsi que cette Politique culturelle s'inscrit dans le Plan stratégique général de développement de Saint-Armand.

La Politique culturelle exprime les choix du public

Conformément aux indications données par le ministère de la Culture et des Communications (MCC) du Québec, le Conseil municipal et le Carrefour culturel ont souhaité que le public soit consulté afin d'aligner le plan d'action culturelle sur les besoins de la population.

En effet, suivant le Guide d'élaboration et de mise en œuvre d'une politique culturelle du MCC : « La Politique culturelle doit traduire une vision globale et commune des problèmes ... et offrir des solutions qui tiennent compte des besoins exprimés par la population. » D'où il suit que : « Son processus d'élaboration doit donc faire une place importante...à la consultation de la population et des différents partenaires. »

Le Conseil municipal, de concert avec le Carrefour culturel, a donc choisi de consulter le public armandois en tenant des assemblées publiques et en faisant circuler un questionnaire pour recueillir l'opinion des citoyens.

Une partie de ce questionnaire s'adressait tout particulièrement aux producteurs culturels, (artistes, artisans et promoteurs d'initiatives culturelles), partenaires indispensables d'un plan d'action culturelle.

Les objectifs de la Politique culturelle de Saint-Armand, présentés dans la section qui suit, reflètent fidèlement les résultats de cette consultation. Soulignons donc tout de suite ce qu'a montré cette consultation publique. D'abord, **l'attachement du milieu aux initiatives actuelles** (Concerts, Salon des métiers d'art, Festifolies, Route des 20). Ensuite, **un goût appuyé pour le cinéma, un attachement profond à l'histoire et au patrimoine** des divers secteurs de la municipalité et le désir de voir les savoirs techniques détenus par nos artistes transmis à la jeune génération par le biais d'**ateliers d'initiation technique aux arts et artisans**.

Quant à nos artistes et artisans, la section suivante expose leurs besoins et leurs attentes face à la Municipalité.

Répondre aux besoins de nos artistes et artisans

La consultation publique a permis de cerner les besoins de nos artistes et artisans. La Politique culturelle en prend acte et veut y répondre, en vertu du principe suivant :

- **La Municipalité veut que nos producteurs culturels (artistes, artisans et producteurs d'événements) aient suffisamment de moyens d'élargir leur champ de compétence et de connaissance et de toucher un public de plus en plus large.**

Nos artistes et artisans ont exprimé le souhait d'avoir accès à un lieu propice à l'exposition de leurs travaux sur une période plus ou moins longue. En réponse à ce souhait, la Politique culturelle se donne l'objectif spécifique suivant :

« Que la Municipalité recherche un ou des lieux propices à maintenir une exposition des œuvres de nos créateurs sur la moyenne ou longue durée. Que ces endroits puissent aussi servir à d'autres types d'expositions, à caractère historique ou patrimonial, entre autres.»

Ressources disponibles : Nous disposons d'un accès à la salle communautaire ainsi qu'à la station communautaire, cette dernière déjà vouée à des travaux à caractère historique et patrimonial. Nous avons aussi accès aux locaux de l'église Notre-Dame-de-Lourdes.

Nos créateurs expriment également le besoin d'un bottin ou annuaire où ont retrouvé les artistes et artisans de Saint-Armand, leurs coordonnées et leurs spécialités. Cet outil permettra d'abord de les faire connaître davantage du public d'ici et d'ailleurs, si cet annuaire est accessible par Internet. De plus, cet annuaire facilitera le tissage de réseaux d'entraide et de collaboration entre nos artistes.

L'objectif spécifique suivant en découle :

« Que la Municipalité produise, **mette à la disposition du public et tienne à jour un bottin des artistes et artisans actifs à Saint-Armand.** »

Ressources disponibles: Suite à la consultation publique et grâce à la collaboration des membres du Carrefour culturel, nous disposons déjà d'une liste d'une cinquantaine d'entre eux et elles avec leurs coordonnées. Elle doit être complétée et approuvée par les intéressés. On transformera ensuite cet annuaire en page web qu'on placera dans la section « Culture et patrimoine » du site de la Municipalité. Cette page Web doit être facilement accessible aux autres municipalités et à la MRC afin de bonifier son impact.

De plus, nos producteurs culturels ont exprimé deux souhaits lors de l'assemblée et pendant les consultations publiques :

1. Leur désir de s'impliquer dans nos activités communautaires.
2. Leur désir de voir la Municipalité maintenir son soutien à la vie culturelle.

Il s'ensuit donc les deux objectifs spécifiques suivants :

« Que la Municipalité, en s'appuyant sur le Carrefour culturel, maintienne **et améliore son soutien aux activités culturelles à Saint-Armand.** »

« Que la Municipalité invite, au besoin, **des producteurs culturels à siéger au Carrefour culturel.** »

Pour des événements populaires

La Municipalité de Saint-Armand affirme le principe suivant :

- **La Municipalité veut que le public de Saint-Armand ait un maximum d'occasions de participer à des activités culturelles. C'est ce qui se nomme la médiation culturelle, en un mot, la rencontre entre les artistes, les œuvres et le public et ce, dans l'esprit d'une transmission du savoir culturel des artistes au public. La Municipalité agira en collaboration avec les municipalités voisines chaque fois que cela sera pertinent.**

Ceci, la Municipalité le fera d'abord en soutenant les événements populaires actuels et elle se donne l'objectif spécifique suivant :

« Que la Municipalité continue à soutenir les événements populaires actuels, soit le Salon des métiers d'art, les Festifolies, la Tournée des 20 et les concerts par un soutien financier et technique. »

Ressources disponibles : Pour les concerts, leurs promoteurs entretiennent une excellente relation avec la fabrique de la paroisse Notre-Dame-de-Lourdes, où sont présentés ces concerts.



Pierre Bouchard de Incéneus film



Ginette Lamoureux Messier

Pour les Festifolies, en plus d'un soutien financier, la Municipalité doit continuer à mettre à la disposition du promoteur les terrains municipaux où se déroule l'événement.

Le Salon des métiers d'art aura lui aussi besoin d'un soutien financier et du prêt gratuit de la salle communautaire où il se tient.

Le bulletin La Voie Municipale, publié et distribué mensuellement par la Municipalité, doit continuer de publiciser ces événements et la section « Culture » du site Web de Saint-Armand doit les annoncer. Il en va pareillement du Journal Saint-Armand, en vertu de l'entente existant entre lui et la Municipalité.

Ajoutons que les événements populaires attirent ici un vaste public et que les retombées économiques qui en découlent peuvent être importantes pour nos commerçants : lieux d'hébergements, restaurants, magasins, etc. Le soutien de la Municipalité aux événements culturels maintient cet apport non négligeable dans la communauté.



Robert Galbraith

Nouvelles avenues à explorer

Si le public a exprimé sa nette satisfaction concernant l'offre culturelle actuelle lors des consultations publiques, de nouvelles pistes sont aussi apparues.

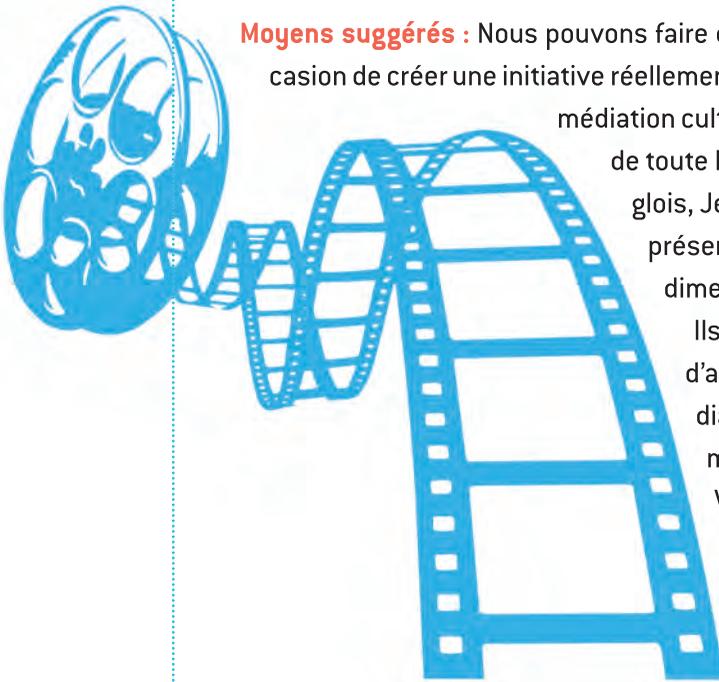
Le cinéma en est une. On en redemande, maintenant que le Festival des Films du Monde de Saint-Armand (FeFiMoSA) est disparu, sans pourtant s'effacer de la mémoire collective. Il s'ensuit l'objectif spécifique suivant :

« Que le Conseil et le Carrefour explorent les moyens de relancer une initiative cinématographique chez-nous. »

Ressources disponibles: Nous disposons d'une salle et d'un écran. Il y a chez-nous nombre de techniciens de plateau cinématographique et télévisuel parfaitement capables d'assumer le côté technique des projections.

Moyens suggérés : Nous pouvons faire de certaines de ces projections l'occasion de créer une initiative réellement communautaire, dans l'esprit de la médiation culturelle. Nos cinéastes ainsi que ceux de toute la région (Charles Binamé, Yves Langlois, Jean-Pierre Lefebvre, etc.) pourraient présenter leur travail et en expliquer les rudiments techniques.

Ils pourraient présenter les œuvres d'autres cinéastes du répertoire mondial et entraîner le public à un visionnement plus avisé et plus enrichissant. Voilà une façon de faciliter la rencontre entre le public, les artistes et les œuvres. Voilà la transmission à l'intérieur d'une communauté, des savoirs détenus par certains vers les autres qui s'y intéressent.



L'intérêt soutenu des Armandois pour leur histoire et leur patrimoine se confirme clairement dans les réponses faites aux consultations. Nous adoptons donc l'objectif spécifique suivant :

« Que le Conseil et le Carrefour développent un programme pour une ou des journées annuelles du patrimoine. Ces journées pourraient s'organiser de concert avec les municipalités voisines, la Station communautaire de Saint-Armand et le Musée de Stanbridge East. »

Ressources disponibles : Il existe déjà un circuit du patrimoine bâti de Saint-Armand sur Internet. Nul doute que le public lui-même, détenteur de la précieuse tradition orale, peut enrichir ce circuit. La station communautaire a produit un diaporama sur l'histoire de Saint-Armand. On a présenté aux Festifolies un documentaire contenant des témoignages sur l'Hôtel Gallagher, ancienne salle de danse réputée dans toute la région dans les années 1940 et 1950. Voilà de beaux exemples à suivre pour d'autres lieux.

Moyens suggérés : Une suggestion du public : une journée de type « camp de jour » pour les jeunes, comprenant visite des lieux patrimoniaux, incluant les cimetières, écoute de témoignages de nos aînés, etc. Les adultes, les parents, devraient être invités à participer à l'organisation de ces journées. Pour le contenu de ces journées, la collaboration de la Société d'histoire, de l'école et de la Station communautaire semble indiquée. Il va de soi que nous aurions là le prétexte parfait pour faire découvrir le circuit patrimonial.



Johanne Ratté

Pour des activités communautaires

Des mères des enfants de l'école ont exprimé un vœu : que des ateliers d'initiation technique à des arts et artisanats soient offerts aux familles qui le souhaitent. La palette mentionnée est large, du slam à la danse en passant par la vidéo, la photo, la musique, la peinture, la sculpture, le vitrail, la poterie, etc.

Nous sortons du monde du spectacle destiné au grand public pour entrer dans l'apprentissage de la production artistique elle-même. Forcément, le nombre d'inscrits à ces ateliers, enfants et parents, ne sera pas très élevé. Mais si l'expérience permet d'éveiller quelques personnes au plaisir de faire du dessin ou de se servir de logiciels pour modifier photos et images ou d'aller au-delà de l'apprentissage du solfège, quelque chose de culturellement important aura été accompli.

Rappelons également que le Conseil montérégien de la Culture et des communications (CMCC)* s'est donné en 2015 un plan d'action visant l'éducation culturelle des jeunes. Toute initiative arandoise pourrait s'appuyer sur ce plan. Il insiste sur des partenariats entre les artistes, les organismes, les écoles, les éducateurs et les parents et se situe de ce fait dans la droite ligne de la médiation culturelle et de la présente Politique.

* www.culturemonteregie.qc.ca



Ginette Lamoureux-Messier

Il s'ensuit donc l'objectif spécifique suivant :

- La Municipalité veut que le public de Saint-Armand, incluant les enfants et leurs parents, ait l'occasion de s'initier aux techniques de création culturelle. La Municipalité veut que le Conseil et le Carrefour explorent la possibilité d'organiser, de concert avec l'école Notre-Dame-de-Lourdes et la communauté artistique locale, divers ateliers d'initiation aux techniques artistiques destinés aux enfants et leurs parents.

Moyens suggérés : Identifier d'abord les parents et enfants intéressés. Identifier les artistes et artisans disposés à collaborer. Explorer la possibilité d'obtenir un soutien financier du ministère de la Culture et des Communications et du ministère de l'Éducation, du CMCC ou de la MRC. Identifier des commanditaires ayant un intérêt particulier pour soutenir les événements impliquant les jeunes. Explorer de possibles partenariats avec les municipalités voisines. Un kiosque spécial au Salon des métiers d'art pourrait proposer aux visiteurs de s'inscrire à ces ateliers d'initiation.

Ressources disponibles : Ces ateliers impliqueraient beaucoup d'intervenants : la direction, les enseignants et les parents de l'école, nos artistes et artisans, les enfants intéressés, etc.

Pour réussir, la présence de parents (des mères ayant déjà exprimé leur intérêt pour ce type de choses) au sein du Carrefour semble essentielle. S'il se trouve aussi au Carrefour un ou de artistes locaux, les chances de réussite en sont améliorées.

Certains ateliers auraient lieu dans les locaux où travaillent les artistes, d'autres à la salle communautaire ou à la station communautaire.

Notre jeune génération vit à l'heure de l'iPad, de la tablette et du téléphone portable à tout faire. La Société des Arts Technologiques (SAT, à Montréal) offre des formations pour les jeunes. Il s'agit d'utiliser des logiciels spécialisés pour créer de la musique, des vidéos, etc. Un contact avec la SAT permettrait de voir les possibilités offertes.

Un projet de développement sociodémographique

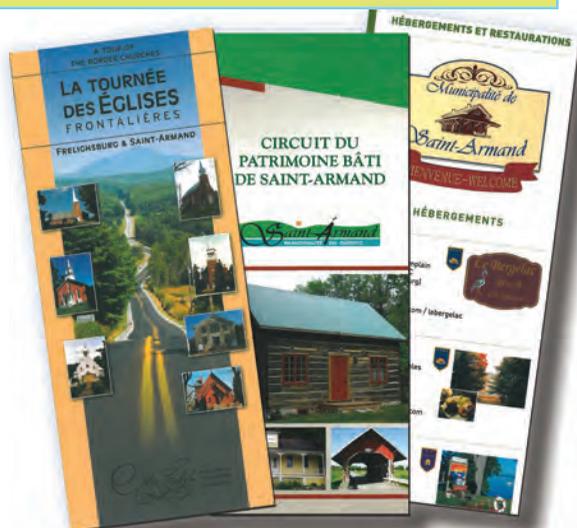
Le Conseil a déjà adhéré à une autre grande orientation générale :

- La Municipalité entend se servir de nos activités culturelles publiques pour faire connaître les attraits du village aux visiteurs et ainsi attirer de nouveaux arrivants qui s'établiront chez-nous. De cette façon, nous consoliderons nos équipements collectifs (école, bureau de poste, commerces, etc.) et assurerons la pérennité de notre collectivité.

Il s'ensuit donc l'objectif spécifique suivant :

« Que le Conseil et le Carrefour recherchent les moyens d'organiser pendant certains événements culturels (Festifolies, concerts, Salon des métiers d'art, etc.) une visite du village et de ses attraits patrimoniaux et naturels afin d'attirer de nouveaux résidents. Cet objectif spécifique lie la présente Politique au Plan stratégique de la Municipalité qui vise, entre autres choses, à consolider la structure démographique de notre communauté. »

Moyens proposés : Nos autobus scolaires sont disponibles pendant les week-ends et l'été. Ils pourraient promener les visiteurs lors de nos événements grand public. Il faut donc se donner un document (dépliant ou autre) décrivant les attraits de notre municipalité. Au terme de cette visite guidée d'environ une heure, remettre à chacun le document mentionné plus haut.



Pour assurer l'application concrète de cette Politique culturelle

Afin que la présente Politique culturelle aille au-delà de vagues souhaits, la Municipalité choisit d'en confier l'application concrète à un comité du Conseil municipal et adopte la résolution suivante:

« Que le Comité du Carrefour culturel soit désigné pour assurer l'application de la Politique culturelle de Saint-Armand. Que ce Comité en dresse l'échéancier, qu'il ait la possibilité de réaliser tout partenariat pertinent, à l'intérieur comme à l'extérieur de la Municipalité et qu'il recherche tout soutien financier ou autre pour la réalisation des projets retenus. Que le Comité du Carrefour culturel garde à jour la Politique culturelle de Saint-Armand. »

Aux gens de Saint-Armand

Il importe, pour finir, d'inviter toute la population de Saint-Armand à faire de cette Politique son instrument de développement culturel. Cette Politique est la vôtre, conçue d'après vos aspirations, modelée sur vos attentes et vos besoins, tel que vous les avez exprimés.

Cette Politique portera des fruits durables et enrichissants parce que vous l'aurez adoptée. Que ce soit comme spectateurs de vos événements favoris, comme bénévoles dans leur organisation, comme participants à des initiatives de diffusion de savoirs culturels, artistiques ou patrimoniaux, vous permettrez le maintien et l'accroissement de notre vie culturelle, expression de notre identité collective.

Le Conseil municipal et le Carrefour culturel, connaissant l'attachement des gens de Saint-Armand à tout ce qui nous rend uniques, ne doutent pas de la réussite de cette Politique, dès le moment où la population la fera sienne.



